

l'écho de Montagne

bulletin communal d'information de Montagne | n° 18 | février 2014



le mot du Maire

Hier, hésitant et inexpérimenté, j'écrivais mon premier mot du maire.

Aujourd'hui, toujours hésitant et à peine plus expérimenté, j'écris mon sixième mot du maire, le dernier du mandat. Mon dieu que ce fut rapide !

Chacun pourra, selon sa conscience, faire le bilan de ces 6 ans de gestion communale. Je pense moi même être lucide et savoir ce qui a bien marché et ce qui aurait pu mieux marcher ou aller plus vite.

Je peux en tout cas remercier très sincèrement les personnes qui ont tant donné à la commune durant ce mandat : mes adjoints d'abord, mais aussi les conseillers municipaux et particulièrement ceux qui sont restés mobilisés jusqu'au bout de leur mandat et aussi les employés communaux qui savent toujours aller au delà de leurs missions pour notre commune.

L'équipe sortante a reçu il y a 6 ans une commune financièrement saine. Elle peut être satisfaite de transmettre à la future équipe une commune toujours solide, prête humainement et financièrement à mener à bien les projets nécessaires déjà engagés et aussi prête à s'adapter aux inévitables changements qui affecteront son environnement.

Montagne va bien, Montagne nous offre à tous un cadre de vie agréable, Montagne mérite qu'un groupe d'hommes et de femmes

Coup de proje



élections 2014, mode d'emploi



maison Buisson, permis déposé
vie municipale

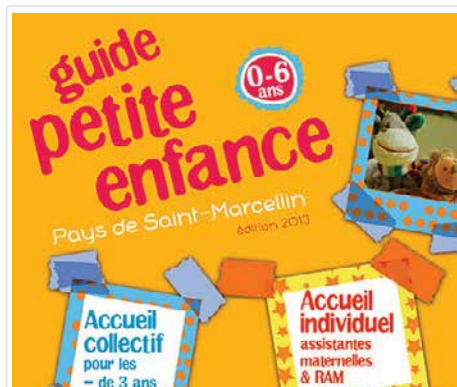
p 9



rythmes scolaires

vie scolaire

p 21



guide petite enfance

vie intercommunale

p 23



ça c'est passé en 2013...

entre nous

p 30

écho Montagne **sommaire**

motivés lui consacre le temps et l'énergie nécessaire. Il faut que la démocratie locale vive, il faut des candidats pour le renouvellement de notre conseil municipal. C'est une simple condition de l'existence de notre (petite) collectivité.

L'environnement économique et social est défavorable, pour les personnes comme pour les communes. Les budgets sont souvent difficiles à équilibrer, avec des exigences réglementaires toujours lourdes à porter alors même que les dotations et subventions diminuent et que la saturation fiscale interdit de chercher dans l'impôt de nouvelles recettes.

Dans cette situation tendue, beaucoup de communes cèdent à la tentation du repli sur soi et à l'illusion que la gestion à l'échelle de leur collectivité sera plus vertueuse ou, en tout cas, plus maîtrisable que la gestion collective. C'est tout le paradoxe de la période que nous traversons : dans la difficulté, la tendance à "jouer perso" s'est développée alors qu'au contraire il faudrait jouer plus collectif.

Pour cette nouvelle année, qui verra le renouvellement partiel des personnes en charge des municipalités, je souhaite que l'intelligence et la recherche du bien commun prévalent et que la mutualisation des moyens et des énergies s'imposent comme une évidence à toutes les échelles : entre voisins, entre communes, entre intercommunalités...

Et pour la première et dernière fois dans ce mandat, je m'offre une petite note lyrique :

"Vive Montagne et vive notre intercommunalité"

Vincent Lavergne

Coup de proje

élections 2014, mode d'emploi
pp 3-5

Vie municipale

finances | assainissement collectif | maison Buisson |
eau | presbytère | église | radar | infos pratiques
pp 6-12

Vie associative

ACCA | sou des écoles | comité des fêtes | club de l'amitié |
association patriotique | AEP | les bureaux des associations
pp 13-18

Vie scolaire

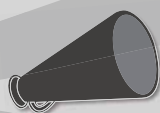
livret Brassens | poèmes en liberté | éducation artistique |
le dico nouveau | en 2013-14 | rythmes scolaires | à la cantine
pp 19-22

Vie intercommunale

enfance | ludothèque | cyber pij | centre aquatique | brèves
pp 23-26

Entre nous

repas des aînés | souvenirs, souvenirs | état-civil |
jeunes montagnards | 2013, Montagne en images | agenda
pp 27-32



ont contribué à l'écho de Montagne

V. Lavergne, C. Mandier, F. Delaguillaumie, M. Duckit, C. Cotte, G. Rillet, C. Sibille, A. & J. Pacaud, P. & A. Vivier.

crédits photos : commune de Montagne, M Guinard, CCPSM, DR.

Maquette & mise en page : commune de Montagne (Aymeric Vivier).

Publication de la commune de Montagne, mairie, le village, 38160 Montagne

Directeur de publication : Vincent Lavergne

Tirage : 170 exemplaires / Impression : Multiplan, Chatte (38160)



Elections 2014

En mars 2014, vous renouvelerez votre conseil municipal pour un mandat de 6 ans (2014-2020). Comment vont se dérouler ces élections, qui peut être candidat, comment se déclarer candidat, quelle sera la prise en compte des suffrages exprimés... Faisons le tour de la question.



2014 va connaître son lot d'élections. En plus des municipales, les 23 et 30 mars (pour les éventuels seconds tours), les européennes sont aussi au programme le dimanche 25 mai.

Les élections municipales sont toujours très attendues par les citoyens, car elles permettent de désigner des hommes et des femmes "que l'on connaît" pour piloter le paquebot ou la barque communale (selon la taille) et prendre part aux décisions intercommunales (communauté de communes, SMICTOM...). Preuve de leur intérêt et importance, ces élections figurent parmi celles où les taux de participation sont les plus hauts.

Scrutin plurinominal

Pour cette élection, de nouvelles dispositions issues des lois du 10 décembre 2010 et plus récemment du 17 mai 2013 entrent en jeu. Pour les communes de

moins de 1 000 habitants comme Montagne, nous serons concernés sur deux points : la prise en compte des suffrages exprimés le jour de l'élection, puis sur la désignation des représentants de la commune au sein du Pays de Saint-Marcellin.

Le mode de scrutin reste le même : le scrutin uninominal. Concrètement cela signifie, que l'on vote pour des individus. Avec une nouveauté qui a son importance : seuls les suffrages obtenus par des candidats déclarés seront comptabilisés.

Parmi les "joies" qu'offre le scrutin uninominal, il y a celle du panachage : rayer des noms, voire en ajouter d'autres. Cela reste toujours possible, sauf que les voix données à toute personne ajoutée n'ayant pas fait acte de candidature ne seront pas comptées. Seules les individus ayant déclaré leur candidature pourront être élus.



Coup de proje élections 2014

Être candidat

Puisque pour être élu, il faut être candidat, qui peut être candidat ? A peu près tout adulte âgé de 18 ans révolus (au plus tard le 23 mars 2014), de nationalité française ou ressortissant d'un des états membres de l'Union Européenne.

Cet adulte doit justifier d'une attache avec la commune où il se présente : inscription sur la liste électorale ou au rôle des contributions directes (taxes d'habitation, foncières...) de la dite commune.

A cela s'ajoute quelques restrictions d'éligibilité liées à la personne (décision de justice la privant du droit électoral, personne sous tutelle ou curatelle...) ou à certaines fonctions professionnelles exercées par la personne jugée comme incompatibles avec la fonction de conseiller municipal. Enfin dernière restriction, on ne peut plus être candidat simultanément dans plusieurs communes.

Candidat en mode solo ou liste ?

Dans les communes de moins de 1 000 habitants, un candidat peut se présenter tout seul ou sur une liste. Cette liste peut être unie, ensemble de candidats portant un "programme commun" ou sur une liste agréant des candidatures individuelles.

A la différence des communes de plus de 1 000 habitants, ces listes n'ont pas l'obligation de respecter la parité homme-femme pour leur composition et il peut y avoir plus ou moins de candidats que de sièges de conseiller municipal à pourvoir (11 pour Montagne).

Si, et seulement si, au premier tour le nombre de candidats est inférieur au nombre de sièges à pourvoir, de nouvelles candidatures peuvent se déclarer dans l'intervalle des deux tours.

Déclarer sa candidature

Que l'on se présente en solo ou accompagné par des co-listiers, tout candidat doit remplir un formulaire CERFA où le candidat détaille son identité (nom, prénom, sexe, date et lieu de naissance, nationalité),

sa situation professionnelle, son domicile. Cette déclaration est à compléter avec quelques documents justificatifs.

Une fois remplie cette déclaration individuelle doit être déposée en Préfecture avant le jeudi 6 mars 2014, 18h, pour le premier tour. Et avant le mardi 25 mars 2014 avant 18h, pour le cas de candidature(s) complémentaire(s) lorsque au premier tour le nombre de candidats aurait été inférieur au nombre de sièges à pourvoir. Un candidat inscrit pour le premier tour et non élu, est automatiquement considéré comme candidat pour le second.

Si l'on est candidat "solitaire", c'est à soi de faire parvenir la déclaration dans les temps auprès de la Préfecture. Si l'on est candidat sur une liste (quel que soit le cas de figure), la déclaration doit être déposée par une personne qu'elle soit candidate ou non. Chaque co-listier devra de manière individuelle ou groupée donner mandat signé à cette personne pour effectuer le dépôt en Préfecture.

Une attestation de dépôt est remise au(x) dépositaire(s). Les services du représentant de l'État vérifient ensuite que la déclaration de candidature est régulière en la forme, et que le candidat remplit les conditions fixées (qualité d'électeur et attache avec la commune). Après ce contrôle, les déclarations de candidature régulières sont définitivement enregistrées et un récépissé attestant de l'enregistrement de la candidature est mis à disposition dans les quatre jours du dépôt de la déclaration.

Jour(s) de vote

Un ou deux tours, ce seront les urnes et chaque électeur qui décideront. Retenons les dimanches 23 et 30 mars sur nos agendas. Le bureau de vote sera ouvert de 8h à 18h, ce qui laisse une belle amplitude pour s'y rendre. En cas d'empêchement vous pouvez toujours faire établir une procuration de vote auprès de la gendarmerie.

Enfin n'oublions pas ce(s) jour(s) là, de nous présenter

Coup de proje élections 2014

au bureau de vote avec une pièce d'identité et sa carte d'électeur (c'est encore mieux). Il s'agit d'une nouvelle disposition rendue obligatoire par la loi du 17 mai 2013.

Qui est élu conseiller municipal ?

Au premier comme au second tour, seules les voix données à des candidats déclarés seront comptabilisées. Si un bulletin comporte plus de candidats déclarés que de sièges à pourvoir, celui-ci sera déclaré comme nul si l'on ne peut déterminer la hiérarchie souhaitée par le votant. Dans le cas où cette hiérarchie est déterminable seules les voix données aux 11 premiers candidats déclarés (pour Montagne et pour le premier tour) seront comptées, les autres, non.



Pour être élu au premier tour, un candidat doit obtenir la majorité absolue des suffrages exprimés ET un nombre de suffrages au moins égal à 25% des électeurs inscrits. S'il y a plus de candidats ayant obtenus la majorité absolue que de sièges à pourvoir, le départage se fera au plus grand nombre de voix obtenues. Et s'il y a égalité de voix, c'est le candidat le plus âgé qui sera élu.

Au second tour, ce sont les candidats ayant obtenu le

plus grand nombre de voix qui obtiennent les sièges restant à pourvoir. Si une égalité de voix se produit, le siège ira au plus âgé des candidats.

Comment sont élus le maire et les adjoints ?

Lors du renouvellement général des conseils municipaux, la première réunion se tient de plein droit au plus tôt le vendredi et au plus tard le dimanche suivant le tour de scrutin à l'issue duquel le conseil a été élu au complet.

Le nombre de suffrages obtenus par les candidats n'a aucune influence sur la désignation du maire et des adjoints. Le candidat ayant obtenu le plus de voix ne sera pas forcément le maire de la commune. La désignation du maire et des adjoints (3 maximum pour Montagne) se fait par les seuls conseillers municipaux.

Le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu. L'élection des adjoints suit le même processus.

Désignation des conseillers communautaires

Les nouvelles dispositions législatives mettent en avant l'intercommunalité. Dans les communes de plus de 1 000 habitants, une liste désignant les candidats envisagés pour siéger à la communauté de communes figure à côté de celle des conseillers municipaux.

Pour les communes de moins de 1 000 habitants, comme Montagne, la désignation des conseillers communautaires se fait selon "l'ordre du tableau". L'ordre du tableau étant : maire, 1^{er}, 2nd, 3^{ème} adjoint... Montagne disposant de 2 sièges de conseiller communautaire au Pays de Saint-Marcellin, nos représentants seront les personnes élues maire et 1^{er} adjoint.

Finances communales

Le compte de résultat 2013

	fonctionnement	investissement	cumulé
total des recettes	271 445,31 €	93 060,05 €	364 505,36 €
total des dépenses	215 279,55 €	56 929.64 €	272 209.19 €
résultat 2013	+ 56 165.76 €	+ 36 130.41 €	+ 92 296.17 €
résultat reporté 2012	125 161.73 €	12 135.63 €	137 297.36 €
résultat cumulé	181 327.49 €	48 266.04 €	229 593.53 €

Etat des finances, budget général

Les comptes de résultats ci-dessus ont été retraités pour annuler les effets de la création du budget annexe LASM (livraison à soi même, pour la maison Buisson) et ainsi les rendre plus lisibles. Il ne s'agit pas des comptes administratifs qui ne sont pas connus à ce jour.

En section de fonctionnement, nous réalisons toujours un excédent solide, supérieur à notre excédent 2012 qui était de 42 118€. Ce chiffre est une vraie satisfaction et rend compte de la bonne maîtrise de nos dépenses de fonctionnement.

C'est cette capacité à générer un excédent annuel régulièrement de l'ordre de 50 000 € qui nous permet de ne pas toucher à la fiscalité et d'envisager avec confiance les investissements à venir.

La section d'investissement est excédentaire en raison de la vente du presbytère. Si on soustrait cette recette de 75 000 €, la section d'investissement est déficitaire de 38 869 €.

Nous avons réalisé en 2013 un programme important de réfection de la voirie communale en compensation de 2012 où aucuns travaux n'avaient été faits sur la voirie. Nous avons aussi supporté des dépenses d'études sur la maison Buisson (architecte, étude de sol, Diagnostiques avant travaux)

La commune dispose maintenant d'un bas de laine de 229 593 € qui sera bien utile pour financer partiellement les travaux de la maison Buisson et de l'assainissement collectif, tout en gardant une marge de sécurité raisonnable en cas de coup dur.

Assainissement collectif



Le projet initial prévoyait le raccordement au réseau du village et de la Morletière et la construction d'une station d'épuration à filtres plantée de roseaux en contrebas de la Morletière. Le terrain pressenti pour l'implantation de la station d'épuration était classé en G2 (Aléa moyen de glissement de terrain) ce qui interdit toute construction de bâtiment. En accord avec notre maître d'oeuvre, nous avons pensé que la construction de bassins filtrants serait acceptable et nous avons fait réaliser une étude géotechnique pour démontrer la faisabilité du projet. L'administration, qui manque parfois de sens pratique n'a pas souhaité qu'on déroge à la règle générale et a refusé notre projet sur cette implantation.

Mais trouver un emplacement à Montagne, c'est compliqué. Il faut un terrain de 2000m² environ, qui ne soit pas en aléa de glissement de terrain, qui soit éloigné de plus de 100m de toute habitation, mais pas trop loin des zones raccordées quand même et pas trop loin non plus d'un exutoire (rivière ou combe) pour évacuer les eaux traitées. Et quand on a trouvé la perle rare, il faut encore

que le propriétaire accepte de nous vendre la parcelle.

On a étudié plusieurs emplacements, sans réussir à trouver le candidat idéal. Nous avons finalement renoncé au raccordement du hameau de la Morletière et proposé l'implantation de la station sur les parcelles qui avaient été achetées dans ce but par la commune sous le mandat d'Alain Vivier. (bravo et merci à lui pour cette belle anticipation des besoins futurs!)

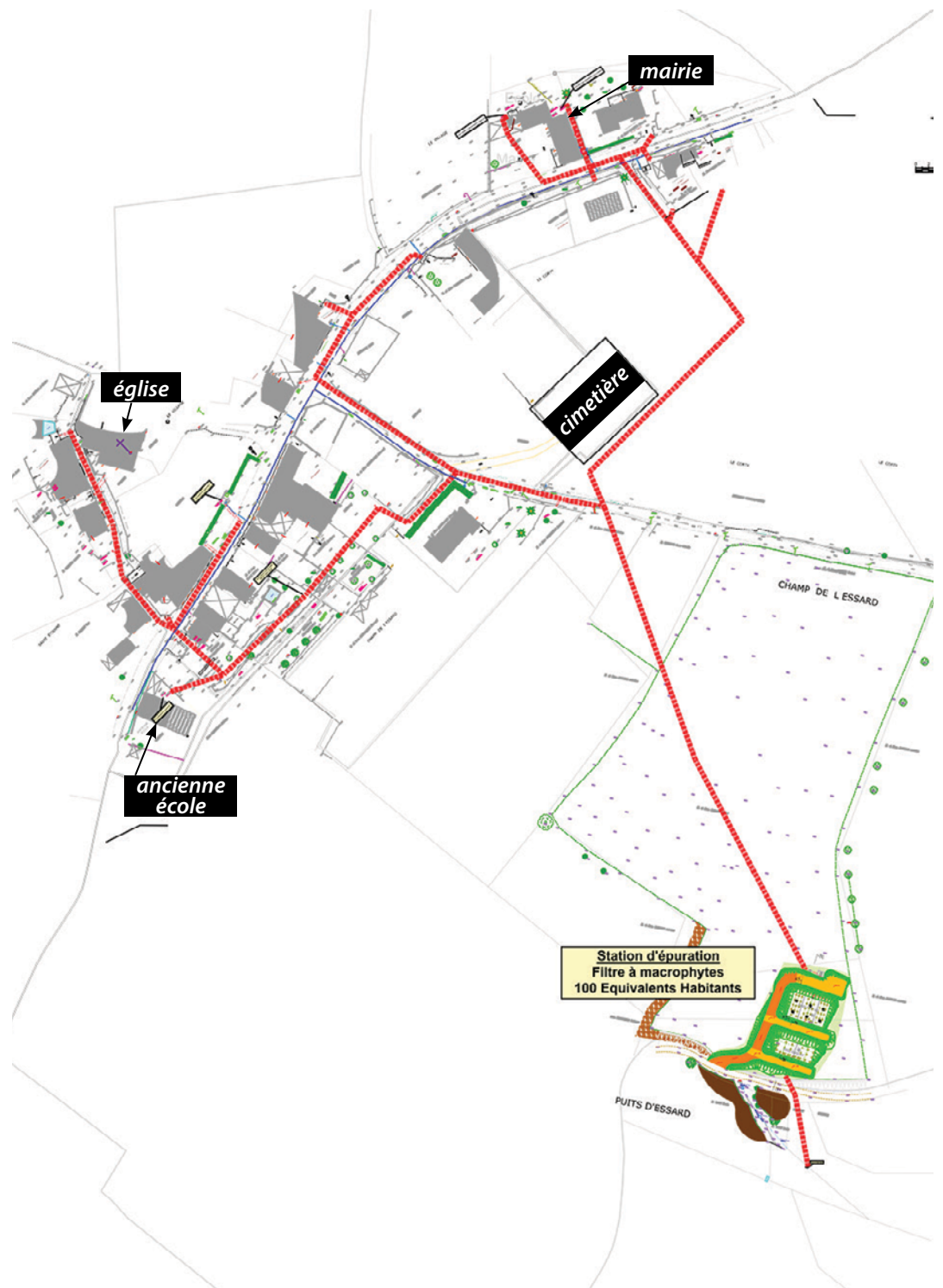
Ces parcelles sont partiellement classées G2, mais cette fois, en l'absence d'alternatives, l'administration a cédé et accepté l'emplacement.

Notre maître d'oeuvre a remanié le projet pour prendre en compte ce nouvel emplacement et nous avons transmis les dossiers de subvention à nos partenaires financiers : Le Conseil Général de l'Isère et l'Agence de l'eau. Nous attendons les notifications de toutes les subventions pour consulter les entreprises, affiner le budget et le plan de financement et ensuite commencer les travaux.

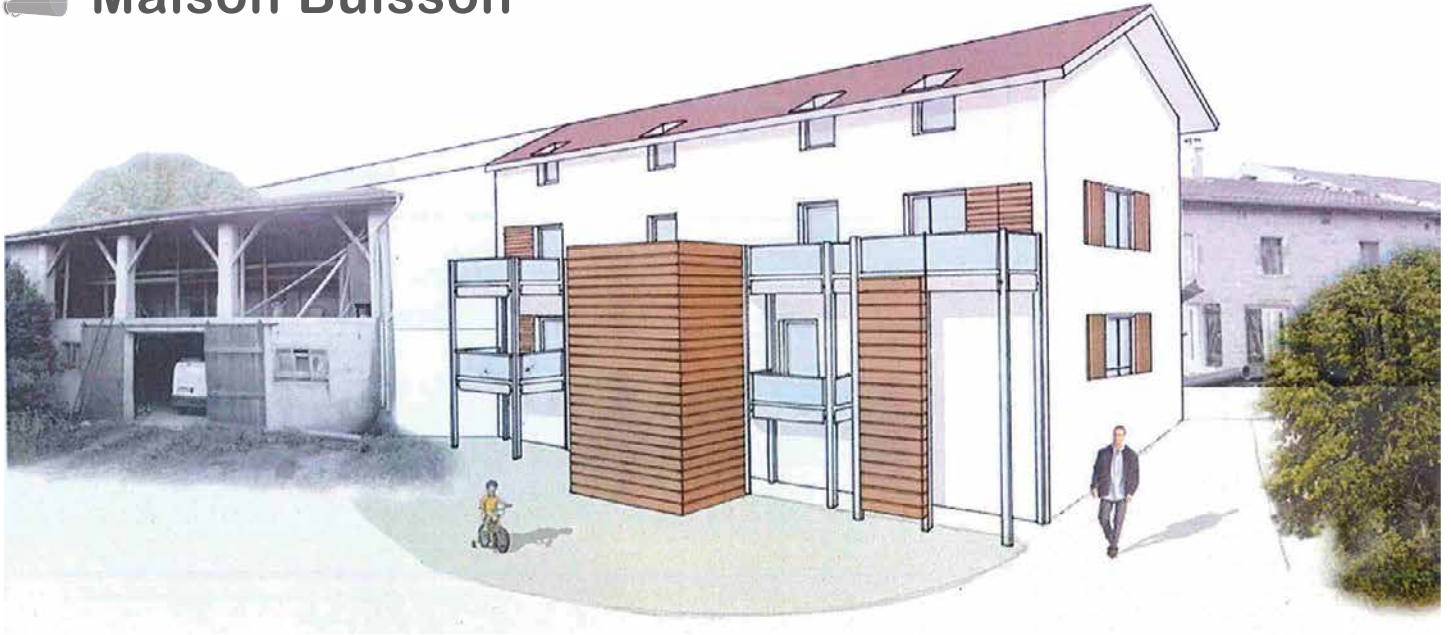
Le projet prévoit une collecte du village depuis l'ancienne école, incluant les maisons situées sur Montmiral, jusqu'à la descente du cimetière et un réseau de transit le plus direct possible jusqu'à la station.

Une branche secondaire du réseau collectera l'école et les habitations de l'extrémité du village coté salle des fêtes. Cette branche secondaire fera l'objet d'une tranche conditionnelle dans les appels d'offres.

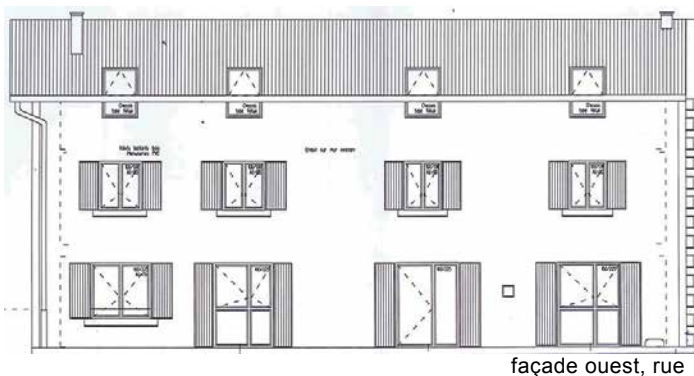
Selon les conditions de financement, cette partie du réseau pourra être réalisée d'emblée ou être reportée de quelques années.



Maison Buisson



Le permis de construire pour l'aménagement de 3 appartements dans la maison Buisson a été déposé le 1^{er} octobre 2013.



façade ouest, rue

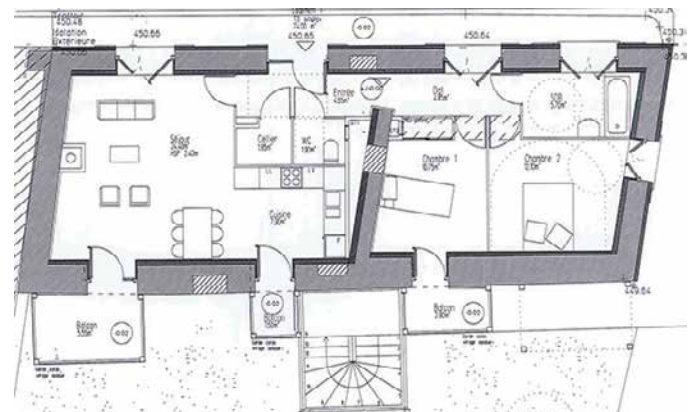
Nous devrions donc avoir notification prochainement de l'acceptation de ce permis de construire, ce qui nous ouvrira un délai de 2 ans pour réaliser les travaux.

Parallèlement, nous avons demandé à notre architecte de finaliser les dossiers de consultation des entreprises (DCE) et nous souhaitons lancer les appels d'offre dès ce début d'année afin d'affiner le budget de l'opération et de déterminer

précisément le montant de l'emprunt qui devra être contracté pour réaliser ce projet.

Pour mémoire, l'enveloppe budgétaire estimée par notre architecte est de 326 000€ HT, mais nous espérons réduire sensiblement ce coût. La création en 2013 d'un budget annexe LASM (livraison à soi même) nous permet de réaliser l'opération Hors taxes et de régulariser en payant une TVA réduite à la livraison finale.

Compte tenu des délais de consultation des entreprises et de réalisation de l'emprunt, les travaux pourraient débuter après l'été 2014.



plan appartement, rez de chaussée

📣 Eau Potable, vers une adhésion au SIEH

La commune de Montagne a dû renoncer à ses ressources "historiques" en eau potable à la fin de l'année 2012, en partie pour des raisons liées à la qualité de l'eau et aussi pour des raisons administratives.

Depuis, l'eau distribuée par la commune est achetée au Syndicat intercommunal des eaux de l'Herbasse (SIEH). En 2013, la commune a réévalué les tarifs de l'eau qui sont maintenant alignés sur les tarifs pratiqués par le SIEH : 1€ le m³ et une part fixe annuelle de 100€.

L'eau est donc revendue sans marge et l'entretien du réseau a été financé en 2013 par les réserves de trésorerie. Bien entendu, cette situation ne pourra pas durer. Si nous restions dans cette situation de client du SIEH, il faudrait rapidement augmenter nos tarifs pour financer l'exploitation, les réparations et le renouvellement de notre réseau.

La municipalité a donc étudié les possibilités d'adhésion à un syndicat intercommunal pour la distribution de l'eau potable. Le rapprochement avec le Syndicat des eaux de Saint-Antoine l'Abbaye et Saint-Bonnet de Chavagne a été envisagé, mais l'interconnection avec ce réseau implique des travaux importants et coûteux.

Finalement, il a été décidé que l'adhésion au SIEH, réseau sur lequel nous sommes déjà raccordés, était la meilleure option économique pour les usagers de Montagne et de Montmiral.

La commune a donc délibéré pour solliciter formellement l'adhésion au SIEH. Le conseil syndical du SIEH a délibéré favorablement, à l'unanimité, en réponse à notre demande et les communes adhérentes du SIEH ont ratifié notre adhésion. Nous les en remercions !

Nous finalisons les discussions avec le SIEH sur les conditions financières de notre adhésion et

nous attendons maintenant l'arrêté de la préfecture de la Drôme, département de rattachement du SIEH, qui finalisera notre adhésion. La date de l'adhésion n'est donc pas connue aujourd'hui.

L'eau consommée en 2013 et la part fixe 2013 seront facturées aux abonnés par le service des eaux de Montagne. Au moment de l'adhésion, la commune émettra une dernière facture à ses usagers qui deviendront alors abonnés du SIEH, dans les mêmes conditions économiques et recevront ensuite des factures du SIEH. Le SIEH émet des factures semestrielles. En 2014, les usagers devraient donc recevoir la facture d'eau de 2013, émise par Montagne, majorée éventuellement par l'eau consommée en 2014. Ensuite des factures semestrielles seront émises par le SIEH.

L'abandon de la compétence 'eau potable' par la commune est un renoncement qui laisse forcément quelques regrets. Je suis cependant persuadé que nous avons fait le meilleur choix possible. Le SIEH est un syndicat solide et performant animé dans un esprit de service public par les élus de petites communes rurales et où nous aurons toute notre place.



Presbytère

Le presbytère de Montagne, mitoyen de l'église, est un bâtiment intéressant avec sa jolie façade et il aurait été dommage de le voir finir sa vie en tas de gravas. Abandonné depuis des décennies, le bâtiment présentait des risques de ruine rapide. La charpente avait cédé et le mur extérieur, sous la poussée du toit, a bougé de plusieurs centimètres. Il était encore temps d'intervenir, mais dans l'urgence, car chaque chute de neige pouvait être fatale.

La municipalité, déjà engagée dans des projets lourds à financer pouvait difficilement s'engager en plus dans cette réhabilitation, en tout cas ne pouvait pas le faire dans des délais acceptables.

Eglise

Depuis des années, on surveille les fissures qui courent sur les murs et, plus inquiétant, sur la voûte de notre église. Des études avaient déjà été commandées dans le passé pour déterminer les causes de ces désordres et les solutions à mettre en œuvre, mais les résultats de ces études n'ont pas été déterminants et les solutions proposées n'étaient pas toujours réalistes, ce qui a laissé les municipalités successives dans une relative indécision.

Conformément aux engagements pris lors de la vente du presbytère, la municipalité a décidé de s'atteler à nouveau au problème de la sauvegarde de l'église. Avec l'aide de la DDT (direction des territoires) nous avons une nouvelle fois missionné un bureau d'études de structures. La première phase de la mission d'études a confirmé qu'il n'y avait pas de péril imminent pour le bâtiment. La deuxième phase d'études, en cours, consiste essentiellement en une analyse fine des

Le conseil municipal a donc décidé de mettre en vente ce bien communal qui a été estimé à 75000€ par le service des domaines.

La transaction a été conclue à ce prix cette année et nous sommes heureux d'accueillir dans notre village une nouvelle famille, tombée sous le charme de Montagne et de ce joli presbytère dont elle assure courageusement la restauration. Ce bâtiment, remis en valeur, aura probablement une place importante dans le paysage montagnard du futur.

L'argent de la vente du presbytère sera prioritairement affectée à des travaux de confortement et de maintenance de l'église



mouvements différentiels des sols et du bâtis et doit aboutir à des propositions concrètes et finançables pour la conservation de l'église.

Le bureau d'étude nous demande d'apporter toutes les informations possibles sur l'histoire du bâtiment, les travaux successifs et incidents qui ont pu survenir. Les archives municipales sont assez pauvres à ce sujet. La mémoire des habitants pourrait aussi être utile, alors n'hésitez pas à apporter à la municipalité des informations dont vous auriez connaissance sur la vie de l'église.

Un radar à Montagne

Il faut faire ralentir les voitures et camions dans le village de Montagne, c'est une demande forte et légitime des habitants. Oui mais comment ?

Il y a eu une tentative d'aménagement de la route avec des quilles blanches sensées rétrécir la voie circulée et ainsi obliger à ralentir.

Mais le but n'est pas vraiment atteint et l'esthétique de ces quilles, parfois endommagées est très contestable. Depuis des années, le conseil municipal envisage de trouver d'autres solutions.

La mise en place de ralentisseurs est une option qui a été longtemps discutée, mais qui présente aussi quelques inconvénients. Il peut y avoir des nuisances sonores pour les riverains et le déneigement à la lame est compliqué sur des ralentisseurs.



Finalement, pour une dépense comparable à la mise en place d'un ralentisseur, nous avons commandé un radar dit "pédagogique".

Ce radar sera installé prochainement par nos soins et pourra être déplacé alternativement aux deux entrées du village, puisque nous disposons des alimentations électriques de la mairie et de l'ancienne école.

Nous espérons que le rappel à l'ordre par la machine suffira à ramener tout le monde à la prudence.

Le radar présente aussi l'avantage d'enregistrer tous les passages et vitesses. Nous saurons ainsi quelle est la situation actuelle et nous pourrons mesurer l'effet du radar et d'éventuels aménagements prochains des trottoirs.



Horaires mairie

la mairie est ouverte au public :
Le mardi : 14H - 16H30
Le jeudi : 14H - 18H



tarifs 2014, de location de la salle des fêtes

Habitants de Montagne :
110 euros, sans chauffage
150 euros, avec chauffage

Non habitants de Montagne
220 euros, sans chauffage
260 euros, avec chauffage

Chèque de caution de 500 euros.
Réservation auprès du
secrétariat de mairie.



Vie Associative

Association Communale de Chasse Agréée
Sou des écoles

Association Communale de Chasse Agréée



La saison 2013/2014 s'achève, et les chasseurs de Montagne vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année qui commence.

Une saison relativement calme. On a constaté peu de gibier de passage, ainsi que pour le gros gibier. Un exemple pour le sanglier sur l'UG 13 qui regroupe 42 communes de notre secteur, environ 50 sangliers ont été tués contre 200 l'an dernier.

En ce qui concerne les chevreuils, la population est en forte baisse, donc nous restons toujours avec nos onze bracelets. Pour les amateurs, nous organiserons notre repas « chevreuil cuit au tourne broche » samedi 22 mars. Nous conservons la date de la matinée boudins qui est le dimanche 26 janvier car grâce à vous tous, cette journée a été agréable et conviviale.

Merci à tous, chasseurs et non chasseurs, pour votre participation aux différentes festivités de l'ACCA, ce qui nous permet à nous, chasseurs, de pratiquer notre passion.

Le Bureau

Sou des écoles, Saint-Bonnet de Chavagne, Montagne



C'est avec beaucoup de dynamisme que l'année scolaire a commencé au sou des écoles de Saint-Bonnet de Chavagne/Montagne avec, dès le 9 novembre, une buvette au rallye de la noix, suivie de très près par le loto le 23 novembre.

Ces deux manifestations nous ont permis d'aborder l'année sous de très bons auspices ! Car cette année encore les écoles ont beaucoup de projets nécessitant notre soutien : un voyage scolaire dans les landes pour les CM2 de Montagne ; des sorties sur le thème du moyen âge

pour l'ensemble des classes de Saint-Bonnet de Chavagne; des sorties à la piscine de Chatte pour 2 classes

C'est pourquoi nous remercions les familles de leur soutien et nous vous attendons nombreux lors de nos prochaines manifestations : en commençant par le vide grenier (dimanche 18 mai) et l'année se finira avec la kermesse (4 juillet) pour la joie des petits comme des grands !

Les membres du sou des écoles vous souhaitent à tous une très belle année 2014 !



Comité des fêtes



Le comité des fêtes, une équipe dynamique et motivée qui se met en quatre pour vous divertir !!

Les animations de l'année 2013 :

L'année 2013 a commencé avec notre première manifestation, le 16 février, la choucroute. C'est l'hiver, il fait froid, la nuit tombe vite, alors rien de tel qu'une bonne choucroute (préparée avec amour par toute l'équipe du comité des fêtes) accompagnée d'un petit verre de bière, pour reprendre des forces, égayer le cœur et affronter ce terrible froid.

Les 17 et 18 août : la vogue

La vogue, cette année, était synonyme de changement. En effet, ce fut une nouveauté qui ouvrit le bal du samedi soir, un karaoké géant animé par Flash Musik. Celui-ci fut très apprécié de tous, petits comme grands. On vous attend en 2014 encore plus nombreux, faites chauffer vos cordes vocales dès maintenant !

La vogue continua le dimanche après midi sous un soleil très chaud une nouvelle fois, avec le concours de pétanque annuel et le traditionnel tiercé aux chèvres, égayés cette année par la troupe "Cire tes souliers", également nouveauté de cette vogue.

Après une après midi comme celle-ci quoi de mieux qu'un bon repas ? Le repas raviolis cuisses de grenouilles fut encore un énorme succès, malgré le fait qu'il eut été déplacé au dimanche soir. Et pour clôturer tout ça, rien de tel qu'un très beau feu d'artifice !

Dernière manifestation pour finir l'année en beauté, la matinée boudins caillettes tripes du 1^{er} décembre, qui fut une nouvelle fois une grande réussite. Dégustation de boudins et verre de l'amitié, c'est la convivialité assurée !!!

Merci à tous ceux qui se battent pour trouver toujours plus d'idées pour satisfaire notre petit village et qui s'investissent à fond pour que chaque manifestation soit

Vie Associative

Comités des fêtes
Club de l'amitié

une réussite ; mais également aux bénévoles qui nous apportent du soutien et une grande aide lors de toutes les manifestations. Merci à tous de votre investissement pour animer le village, et pour faire en sorte que celui-ci reste actif !!

Avis à tous, nous ne sommes jamais assez, alors chaque personne intéressée est la bienvenue parmi nous, toutes nouvelles idées également.

Nous vous souhaitons à tous une merveilleuse année ; santé, joie, bonheur à tous les montagnards.

"Le temps passe, les années filent. Quand une nouvelle année commence, on se demande toujours si elle apportera la paix et le bonheur à chacun... Fermez les yeux et faites un vœu !"

L'équipe du comité des fêtes



Club de l'amitié



Les réunions du club sont toujours les derniers vendredi après midi de chaque mois. Toutes personnes désirant se joindre à nous, sont les bienvenues.

Pour information, nos festivités 2014 :
Dimanche 13 avril : repas dansant inter club à la salle des fêtes.

Vendredi 23 mai : repas du club

Vendredi 26 septembre : repas du club

Vendredi 19 décembre : bûches de Noël

A tous, bonne année 2014 !

Vie Associative

Association patriotique

Association Patriotique Montagne - Saint-Bonnet de Chavagne

En 2014, débutera un cycle de 4 années de commémorations de la grande guerre. Cet événement s'inscrit aujourd'hui dans un contexte particulier puisque les témoins directs de ce conflit ont tous disparu, signe que le devoir de mémoire devient un devoir d'histoire. Durant ces 4 années, les responsables des cérémonies doivent mettre en œuvre des actions de témoignage de cette histoire de la France sous le couvert des délégations nationales.

A Saint-Bonnet de Chavagne, l'association souhaite réaliser une exposition d'objets, de photos ou tous autres éléments se rapportant à celle-ci. Toutes les personnes voulant s'impliquer dans cette démarche peuvent prendre dès à présent contact avec M Jean Claude Manquat, président de l'association 04.76.38.49.35.

L'année 2014 sera également marquée par le 70ème anniversaire de la libération du territoire Français.

Commémoration du 8 mai



Le défilé s'effectua sous un soleil radieux avec une assistance peu nombreuse pour se rendre devant le monument aux morts. Après l'accueil du public par Corinne Mandier, Mégane Germain lu le texte de l'Ufac. Les dépôts de gerbes de l'association patriotique et du Souvenir Français se succédèrent devant le monument aux morts.

Après l'appel aux morts et la marseillaise, Vincent Lavergne, lu Le message de Kader ARIF, ministre délégué auprès du ministre de la défense, en charge des anciens combattants. Une musique militaire, innovation de M Manquat, clôtura la cérémonie.

Vincent Lavergne remercia l'ensemble des personnes présentes et plus particulièrement les élus de Saint-Bonnet, les portes drapeaux : Alain Duport et Gerard Romey ainsi que les enfants. Il invita l'assemblée à prendre le verre de l'amitié à la salle de la mairie.

Commémoration du 11 novembre



Beaucoup de personnes présentes pour célébrer le 95ème anniversaire de l'armistice, par une matinée fraîche et ventée. Le défilé démarra de la mairie avec exceptionnellement quatre porte-drapeaux : Montagne, Saint-Bonnet, Saint-Antoine et la FNACA .

La commémoration débuta par l'accueil par Corinne Mandier puis la lecture du texte de l'Ufac. Les deux maires et M Manquat portèrent la gerbe de l'association Patriotique. Patrick Pacaud et Daniel Delaigue portèrent la gerbe du souvenir français et les enfants des bouquets . Après l'appel aux morts effectué par monsieur le maire, la minute de silence, la Marseillaise et la lecture du texte du ministre délégué en charge des anciens combattants. Les élèves de l'école du lendemain accompagné par leur enseignant, Michel Duckit, lurent un travail préparé en classe sur les événements de l'année 1913.

Une musique des chasseurs alpins clôtura cette cérémonie. A son issue Vincent Lavergne invita les participants à se réchauffer autour du verre de l'amitié.

Vie Associative

Association d'Education Populaire

Association d'Education Populaire



Entretien avec Thérèse, une paroissienne, sur ses souvenirs d'enfance à l'église de Montagne.



Vos premiers souvenirs d'église ?

Ma grand-mère, pour soulager maman, nous emmenait à la messe. Nous étions une famille nombreuse, au retour de la messe de 9h. avec le père Burlet, je gardais la maison et cela permettait à Maman d'aller à la messe de Saint-Bonnet à 10h30.

Ce qui m'amusait le plus, c'était les personnes âgées qui venaient avec une brique chaude enveloppée dans un chiffon ou du papier journal, et elles restaient agenouillées sur leur brique pour profiter d'un peu de chaleur.

Vous avez-vous fait votre première communion ?

C'était ma première communion privée, j'avais 7 ans. Et il fallait être à jeun. A pied jusqu'à l'église, on marchait 3 km. A Montagne, il y avait un boulanger qui venait tous les dimanches, et après la messe nous faisons une provision de croissants.

Et ensuite ?

Etant tous les deux de Saint Bonnet, mon mari et moi, nous nous y sommes mariés. Puis nous sommes devenus habitants de Montagne.

Vos enfants ont été baptisés à Montagne ?

Non. A l'époque il y avait une chapelle à la maternité de Saint Marcellin. Mais ils ont eu l'agréable père Faure comme catéchiste et ma fille s'est mariée à l'église de Montagne.

Et pour conclure :

Comme les temps ont changé. Aujourd'hui, nous avons deux modes de chauffage : le tapis et les radiants. C'est l'occasion pour nous de remercier et de nous souvenir de nos deux amis décédés il y a quelques années, Jeanine et Raymond Jacob, qui ont offert le système pour chauffer l'église. De temps à autre, nous voyons que des réparations sont faites pour permettre à notre église d'accueillir les anciens, et à plus forte raison les nouveaux. Et nous en sommes heureux.

"bonne année 2014 à toutes et à tous"

le bureau de l'AEP

Vie Associative

les bureaux des associations

les bureaux des associations

ACCA

Président, Christophe Cotte
Secrétaire, Lilian Cotte
Trésorier, Michel Guinard
Contact, Christophe Cotte au
06 03 55 23 90.

AEP

Présidente, Anne-Marie Giraud
Secrétaire, Thérèse Clément
Trésorier, Michel Gélibert
Contact, Anne-Marie Giraud au
04 76 36 47 41.

Association patriotique

Président, Jean-Claude Manquat
Secrétaire, Robert Pinet
Trésorier, Roland Farconnet
Contact, Corinne Mandier au
06 07 74 51 35.

Club de l'amitié

Présidente, Gilberte Rillet
Secrétaire, Gilberte Rillet
Secrétaire adjointe, Micheline Bonner
Trésorière, Madeleine Tuffier
Trésorier adjoint, Henri Broc
Membre du bureau, Roland Giraud
Contact, Gilberte Rillet
au 04 76 36 44 74

Comité des fêtes

Président, Patrick Pacaud
Secrétaire, Frédéric Porotti
Trésorier, Lilian Cotte
Les membres : Jean-Baptiste Boffelli, Muriel et Daniel Bougy, Caroline Cotte, Luc Foulquier, Rudy Mandier, Guillaume Monier, Anaïs et Martine Pacaud, Laetitia Sénéclauze, Madeleine Tuffier, Michel Vialle, Delphine Vincent.
Contact, Patrick Pacaud au
04 76 36 45 71

Sou des écoles

Présidente, Sandrine Lambert
Vice-Présidente, Lucie Portier
Secrétaire, Fanny Delaguillaumie
Secrétaire adjointe, Alexandra Delaigue
Trésorier, Raphael Dussert
Trésorier adjoint, Pascal Thirion
Contact :
associationdusoudesecoles@
gmail.com





Vie Scolaire

Brassens
Poèmes en liberté
Education artistique



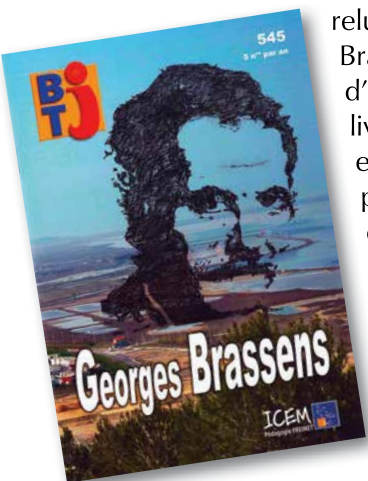
Quoi de neuf à l'école?

2012 / 2013 aura vu la réalisation de deux beaux projets :

Un livret sur Georges Brassens



À la suite d'une classe de découverte à Sète en mars 2012, l'idée d'écrire un livret sur la vie et les idées du poète chanteur a germé. Écriture des textes, puis réalisation des dessins, cet important travail a été finalisé en décembre 2012, puis la maquette a été relue par la directrice de l'espace Brassens (Sète), par un groupe d'enseignants et leurs élèves. Le livret a été édité en avril 2013 et remis à tous les élèves ayant participé au projet. Édité à plus de 1000 exemplaires ce livret a été distribué dans plus de 500 classes en France !



Poèmes en liberté

Avec l'aide de Gilbert Vincent-Caboud, écrivain et poète, les enfants sont entrés dans le monde de la poésie. Ils ont écrit des poèmes mis en brochure.



Éducation artistique

Nous en avons parlé l'an dernier dans les moments forts à venir et cela en fut bien un.

En mars, les CM1 et CM2 sont allés à l'opéra. Ils ont eu la chance d'assister à la répétition générale de NABUCCO, de Verdi. Avant cette soirée, ils avaient travaillé sur l'histoire racontée dans cette oeuvre et, grâce à la venue de deux chanteurs du Choeur d'hommes de Chatte, ils ont appris le fameux air "le chœur des Hébreux" (*Va pensiero, sull'ali d'ora-a-te...*). Seul un enfant avait déjà écouté de l'opéra.



En 2013-2014, le Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) de Montagne / Saint-Bonnet de Chavagne accueille, 96 enfants (108 l'an dernier) répartis en 5 classes. Les effectifs sont en baisse. une fermeture de classe est à craindre pour la rentrée 2014-2015. La classe de Montagne accueille 20 élèves de CM2.



Vie Scolaire

en 2013 / 2014



Le dico nouveau

En juillet, le sou des écoles a renoué avec une vieille tradition de fin d'année scolaire. Au cours d'une soirée sympathique qui réunissait les parents et les élus de Montagne et Saint-Bonnet, les CM2 ont reçu, en cadeau de départ en 6ème, un dictionnaire d'anglais.

En 2013 / 2014



L'événement principal sera la classe de mer. En effet, les enfants partiront une semaine dans les Landes, au bord de l'Atlantique. Ils ont choisi le thème des marées. "Nous voulons comprendre les marées".

Comme ils souhaitent participer au financement de ce voyage, les enfants ont proposé d'organiser une soirée destinée à rapporter de l'argent.

C'est pourquoi, le 20 décembre, parents et amis de l'école étaient conviés à la salle des fêtes. Au programme : des tours de prestidigitation préparés par les enfants volontaires ; petit concert (5 chansons) ; vente de boissons, de pâtisseries et de décorations de Noël fabriquées en classe.

La recette a été versée au Sou des écoles qui financera le voyage. Nous remercions les membres du Sou des écoles qui ont apporté leur soutien logistique, les parents qui ont confectionné les pâtisseries, Corinne, Marianne et Ghislaine qui ont aidé Michel et ses élèves pour la fabrication des décorations de Noël et bien sûr toutes les personnes qui ont répondu à l'invitation.

L'année devrait bien se terminer par une semaine d'avril réservée au Moyen-Age.

Tous les enfants des classes du RPI (de la maternelle au CM2) vivront au rythme du moyen-âge pendant 4 jours. Ils fabriqueront des châteaux-forts, apprendront à jongler, à danser, à fabriquer des costumes, etc.

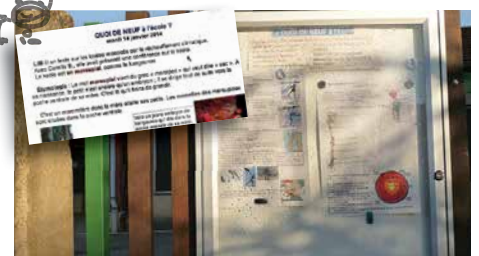
De vrais chevaliers en armure et une gentille dame leur apprendront des notions historiques au château de l'Arthaudière.

Un spectacle à l'intention des parents viendra clore cette belle semaine.



"**Quoi de neuf**", le journal de l'école fait par les enfants est affiché deux fois par semaine au panneau d'information du portail.

Un bon moyen pour créer du lien entre le village et l'école.





Vie Scolaire



rythmes scolaires



Rythmes scolaires



La réforme des rythmes scolaires prévoit l'étalement sur 9 demi-journées du temps consacré aux apprentissages scolaires, au lieu de 8 actuellement. L'objectif est d'alléger la journée scolaire des enfants qui seront ainsi moins fatigués et plus disponibles pour suivre les enseignements. Il faudra donc aller à l'école les mercredis matins (parfois les samedis matins dans certaines communes) et en échange le temps scolaire des 4 autres jours de la semaine sera allégé de 45 minutes. Pendant ces 45 minutes quotidiennes, les enfants sont à la charge des municipalités qui doivent donc s'organiser en conséquence et notamment disposer des locaux et personnels nécessaires.

Les communes pouvaient mettre en œuvre cette réforme dès la rentrée 2013 ou demander le report d'une année. La grande majorité des communes rurales a choisi le report de la réforme à la rentrée 2014, disposant ainsi d'une année de plus pour s'y préparer.

Sur le fond, La commune de Montagne approuve la réforme. Les nouveaux rythmes scolaires semblent mieux adaptés à nos enfants, et c'est bien là l'essentiel. Sur la forme, par contre, nous regrettons que l'Etat fasse porter aux communes l'essentiel du coût de la réforme. Malgré tout, Montagne était prêt à appliquer les nouveaux rythmes dès 2013. Mais dans le cadre du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI), à la demande de la municipalité de Saint-Bonnet de Chavagne, il a été décidé d'appliquer la réforme à la

rentrée 2014.

A Montagne, le mercredi matin sera travaillé de 8h25 à 11h25 et les 45 minutes de temps périscolaire sous la responsabilité du personnel communal seront placés après le repas, de 13h25 à 14h10. La journée scolaire se terminera toujours à 16h25. En plein accord avec l'enseignant de Montagne, ces 45 minutes seront consacrées à des activités reposantes, ludiques et appréciées des enfants car le but est d'alléger leurs journées et surtout pas de les fatiguer encore plus.

A Saint Bonnet de Chavagne, le temps périscolaire sera placé en fin de journées et les horaires de transport scolaires ne sont pas modifiés.

Pour être mieux préparé à cette réforme, le conseil municipal a unanimement décidé dès cette année de prendre en charge les enfants pour un temps d'activité en début d'après midi, sous la responsabilité de l'enseignant et avec l'accord de l'inspection d'académie.

Le repas est suivi d'un temps calme, puis d'un moment de récréation avant de rejoindre la classe. Un groupe de 5 élèves reste sous la surveillance de Corinne qui anime des ateliers variés dans la salle de la bibliothèque: cuisine, bricolage, activités manuelles... Cette nouvelle organisation semble pleinement satisfaire l'enseignant et aussi les enfants. Par exemple, chaque élève a pu ramener à la maison à Noël une couronne de l'Avent réalisée par ses soins



Vie Scolaire

à la cantine



A la cantine



La gestion de la cantine connaît quelques changements en 2013-2014. Bruno Roux, l'employé communal se charge à présent de la logistique transport et livraison des repas à Saint-Bonnet de Chavagne et à Montagne. Le véhicule qui servait à la livraison des repas est désormais sur Montagne. Les repas sont toujours fournis par la société "plein sud" de Parnans.

Les menus sont variés et équilibrés, les enfants sont en petit groupe en un seul service. En moyenne, ce sont 18 élèves qui bénéficient de la cantine où Marianne Gerbert-Massait les sert.



Un guide petite enfance



4 points d'entrée pour permettre aux familles de faire connaissance avec les acteurs du monde de l'enfance.

- l'accueil collectif en structure (crèche, halte garderie, micro crèche et multi accueil) intercommunale, leurs caractéristiques et la procédure commune de pré inscription.

- l'accueil individuel avec le rôle du relais assistante maternelle auprès des parents, des nounous et des candidat(e)s à l'agrément.

- du côté des parents, les relais utiles pour échanger sur la "fonction de parent".

- accueil et loisirs, de la ludothèque aux accueils de loisirs, les coordonnées de chacun.

Le guide est disponible dans votre mairie, à l'accueil de la maison de l'économie du Pays de Saint-Marcellin, au cyber pij et à la ludothèque.

Conférence motricité

Michèle Forestier est kinésithérapeute spécialisée dans la motricité infantile. Suite à une intervention dédiée aux personnels de ses structures petite enfance, la communauté de communes l'a invité à une conférence pour les parents.

Que retenir de son savoir sur le développement psychomoteur de l'enfant ?

S'il existe une succession d'étapes logiques avant que l'enfant marche de façon autonome, il n'y a pas de chronologie type. Chaque enfant traverse ces étapes à son rythme. En se déplaçant, il va découvrir son corps,

observer ce qui se passe autour de lui, travailler ses muscles, ses articulations et les appuis nécessaires à son équilibre moteur. Plus l'enfant aura eu le temps d'expérimenter ces différentes positions, plus il se sentira à l'aise dans son corps. Il est important que l'entourage accompagne l'enfant dans cette suite logique sans vouloir sauter des étapes. Il est plus profitable à l'enfant d'être dans une position où il va pouvoir se déplacer librement plutôt dans une position statique dont il ne pourrait se sortir. Un enfant n'a besoin d'aucune aide pour apprendre à marcher. Il n'est pas nécessaire de l'encourager à se mettre debout, le faire marcher ou lui proposer un youpala, bien au contraire.



rencontres intergénérationnelles

Les enfants de la crèche et du multi accueil ont respectivement rencontrés leurs aînés des EPHAD de Saint-Marcellin et Chatte. Au programme co-créations artistiques (à Chatte), partage de chansons, de comptines, de goûters et de moments de complicité.



sorties estivales

Visites de fermes, pour la micro et la crèche, sortie au cirque pour le multi accueil. Fin juin les enfants accueillis dans les structures collectives intercommunales ont changé d'air pour découvrir de nouvelles choses.



lectures

Tout au long de l'année le RAM travaille avec les médiathèques du Pays pour proposer, aux assistantes maternelles et enfants des temps collectifs lecture. Des lectures animées où la nature et les animaux sont très présents pour le bonheur des enfants et des plus grands.

Ludothèmes saison 2013-14



Expérimentés lors de la saison 2012-13 les ludothèmes, animation à thème mêlant différents types de jeux, ont été reconduits pour l'année 2013-14 tant l'idée a plu. Tous les 3ème samedis du mois, les ludothécaires donnent rendez-vous aux adhérents de 10h à 12h30 pour aborder le jeu sous un autre angle.

Vos prochains ludothèmes :

Samedi 15 février : bienvenu chez les playmobils

Une matinée dédiée aux playmobils, de 2 à 99 ans... la ludo sort TOUS ses playmobils !

Samedi 22 mars : construction pour tous

découvrir ou redécouvrir des jeux de construction (clipo, duplo, geomag, kapla, knex...).

Samedi 19 avril : transports

jeux de plateaux (aventuriers du rail...), playmobils, kangourous sauteurs... tout ce qui a trait au transport sera dans la place.

Samedi 17 mai : le monde animal

animaux à manipuler pour les plus petits, jeux de plateaux autour du thème des animaux, playmobils, légos...

Samedi 21 juin : jeux de chantier en extérieur

dans la cour intérieure de la maison de l'économie un mini chantier, avec du sable, tous les jeux de chantier, les briques...

BRÈVES INTERCO



fête du jeu 2014

Après une édition 2013 sur la plage de Saint-Pierre de Cherennes do Brasil, organisée par nos amis de la Bourne à l'Isère, la fête du jeu 2014 repasse de l'autre coté de la rive. Elle aura lieu le dimanche 15 juin à Saint-Marcellin et aura pour thème les mythologies.



sortie hivernale

Jeudi 28 février, le service jeunesse organisait une sortie neige pour les 6-12 ans, avec les accueils de loisirs du Pays. Une cinquantaine d'enfants ont passé une folle journée à Gresse en Vercors : luges sur des pistes super damées et cani-rando avec des chiens samoyèdes, vedettes de la journée.



séjour textes en l'air

Découverte du théâtre, vie des coulisses, création, répétitions et représentation d'une pièce en fin de séjour. Marilyn Perreault, auteure québécoise a prodigué ses conseils à 11 jeunes motivés et très productifs pour cette édition 2013 !

généalogie 2.0

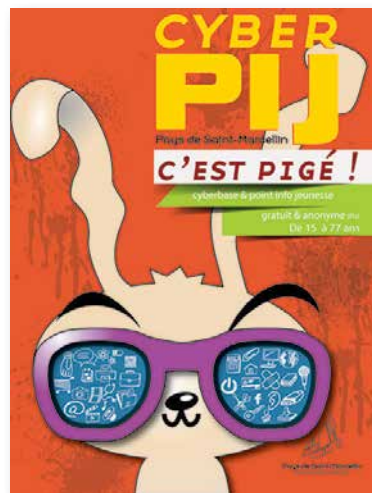


Samedi 23 novembre, les bénévoles de l'antenne locale du centre de généalogie ont apporté les réponses aux questions posées lors de la journée consacrée à la généalogie. Comment faire pour retrouver des ancêtres venus d'ailleurs, d'Italie notamment. Comment faire pour trouver un acte d'état civil sur internet. Comment faire pour créer son arbre généalogique... De leur côté les membres de CE2i, de l'université inter âge du Dauphiné et du cyber pij apportaient leur aide aux personnes peu à l'aise avec l'outil informatique et internet.

Pour toutes les personnes intéressées par le sujet généalogie, l'antenne locale du centre de généalogie

de Dauphiné tient des permanences chaque second vendredi du mois (sauf jours fériés) à la salle municipale de Saint-Sauveur (face à la mairie), de 14h à 18h.

une nouvelle plaquette pour le cyber pij



Pour expliquer tout ce que vous pouvez faire au et avec le cyber pij, il fallait bien (re) créer une plaquette de présentation. C'est chose faite et en plus, le cyber pij a gagné une mascotte... Si vous croisez ce lapin fripon avec ses lunettes de soleil, c'est que le cyber pij et son animateur sont proches de vous.

BRÈVES INTERCO

vidéo

Avec les derniers téléphones, les minis caméras ou encore un bon appareil photo numérique, la vidéo est à la portée de tous. Le montage de séquences l'est moins.

Accompagnateur de projets, le cyber pij a épaulé un jeune hilairois de 15 ans qui a adapté une série de 3 romans, pour donner naissance à un court métrage de 30 minutes "Fabularis" tourné avec ses copains et quelques uns de ses professeurs du collège Olympe de Gouges à Chatte.

D'autres projets vidéo sont en cours notamment avec la MFR de Chatte.



Si la vidéo vous intéresse, que vous soyez novice ou que vous bidouilliez déjà un peu, n'hésitez pas à rencontrer l'animateur du cyber pij pour discuter, échanger sur le sujet. Et pourquoi pas monter un nouveau projet !



les ateliers cuisine

Des ateliers cuisine pour mettre en adéquation "budget, plaisir et santé", les mardis 1er avril et 17 juin, de 9h30 à 14h au lieu d'accueil Petit à petit. Ateliers gratuits, sur inscriptions auprès de Passerelle Santé (bd du champ de mars à Saint-Marcellin) les mercredis et jeudi de 14h à 17h.

l'école de natation fait le plein



Pour sa seconde année, l'école de natation du Pays de Saint-Marcellin confirme son succès. Un créneau a pu être rajouté pour satisfaire autant que possible la demande. Plus de 200 enfants inscrits qui selon leur niveau apprennent à nager ou à maîtriser plusieurs nages. Chaque groupe de niveau se repère à la couleur de son bonnet de bain !

abonnements : payez en 3 fois sans frais

C'est nouveau, payez en trois fois sans frais, vos abonnements aux formules :

cardio (salle cardio + piscine) 12 mois

fitness (cours fitness [hors zumba] + piscine) 6 & 12 mois

forme (salle cardio + cours fitness [hors zumba] + piscine) 6 & 12 mois

privilège (salle cardio + cours fitness [hors zumba] + piscine + bien être + 1 cours aquafitness ou zumba hebdomadaire) 6 & 12 mois

championnat d'Isère hivernal

Il y a eu du bouillon dans le bassin sportif les 23 & 24 novembre. 283 engagés, issus de 16 clubs isérois, à la lutte contre le chrono. Côté local, les nageurs de l'ACO (aquatique club olympide) poursuivent leur apprentissage de la compétition, des performances encourageantes selon leurs coaches.

soirée halloween



Du monde au bal des sorcières. Ambiance night club aquatique familial jeudi 31 octobre à l'Olympide. Lumières tamisées, éclairages dans les bassins et l'équipe de Dj d'Anim'Event perchée sur les pédiluves pour l'animation sonore. Plus de 350 personnes ravies de leur soirée et qui en partant demandent : "c'est quand la prochaine ?".

Vendredi 28 février, pour la soirée neige !

BRÈVES INTERCO



téléthon

l'Olympide avec les associations résidentes : l'aquatique club olympide et le club de plongée Sud-Grésivaudan, organisaient des défis pour le téléthon : des relais de natation, nage d'endurance, baptême de plongée et triathlon subaquatique. Une soixante de participants relevés sur l'après-midi.

SPANC : programme d'aide

L'agence de l'eau Rhône Méditerranée & Corse lance un programme d'aide à destination des propriétaires d'installation non conforme, qui présente soit un défaut de sécurité sanitaire, soit un risque de pollution. Fin août 2013 le service public d'assainissement non collectif (SPANC) invitait à la salle des fêtes de Chevières, ces propriétaires pour leur détailler les conditions d'obtention de cette aide qui peut monter jusqu'à 3000€.

Fin septembre une première cohorte d'une vingtaine de demandes était envoyée à l'agence de l'eau.

Si vous êtes concernés (un courrier vous a été



adressé) et souhaitez plus d'informations : SPANC de Pays de Saint-Marcellin, 04 76 38 80 72 ou www.spanc.pays-saint-marcellin.fr.

Repas offert aux aînés de la commune



40 convives autour de la table magnifiquement décorée pour le repas annuel du CCAS offert aux "jeunes d'autrefois", dimanche 21 avril. Lors de son mot d'accueil, Corinne Mandier eu une pensée particulière pour toutes les personnes qui n'avaient malheureusement pu se joindre à la tablée pour des raisons de santé et leur souhaitait un prompt rétablissement. Ce fut ensuite aux papilles de chacun de s'exprimer pour déguster le repas préparé par le traiteur Ludovic Champon.

Au dessert, Bernard Dumoulin et Frédéric Décard remirent une belle orchidée à Josette Gélibert et Gilberte Michon pour les 70 & 80 ans. Une attention particulière fut



portée aux doyens de notre commune : Claire Belle (94 ans) et Dédé Brun (93 ans) qui ne pouvait être des nôtres ce jour là.

L'après midi se poursuit aux rythmes des discussions et autres parties de cartes, le temps empêchant cette année les boulistes de sortir.



Les 12 et 13 décembre, Corinne Mandier et Vincent Lavergne ont rendu une visite surprise aux treize personnes de plus de 80 ans n'ayant pu participer au repas. Tous reçurent un "colis de fêtes" préparé par le palais fermier (à Chatte). L'occasion de prendre des nouvelles de chacun à la veille des fêtes de fin d'année. Une attention et un moment de partage appréciés de tous.





souvenirs, souvenirs...

année scolaire 2003-2004



Vous reconnaissez-vous, ou certaines têtes vous sont-elles familières ?

1^{er} rang assis : Paul Lemonsu, Justine Védel, Jonathan Fernandez, Ludivine Bonner, Raphaël Blanc, manon Letoquin, Mickaël Chanron.

2nd rang : Mathieu Farconnet, Jonathan Sachindran, Vincent Pinet, Kévin Magnier, Lydie Lemonsu, Kévin Calatayud, Kévin Deuner-Oghlou, Geoffroy Robinet.

3^{ème} rang : Michel Duckit (instituteur), Simon Dupuis, Gaëlle Monier, Emmanuelle Martin, Jordan Tierrie, Thomas Bernard, Karine Lambert, Marine Farconnet, Naomi Lergès

Absent : Raphaël Martin

Etat-civil 2013

Naissance

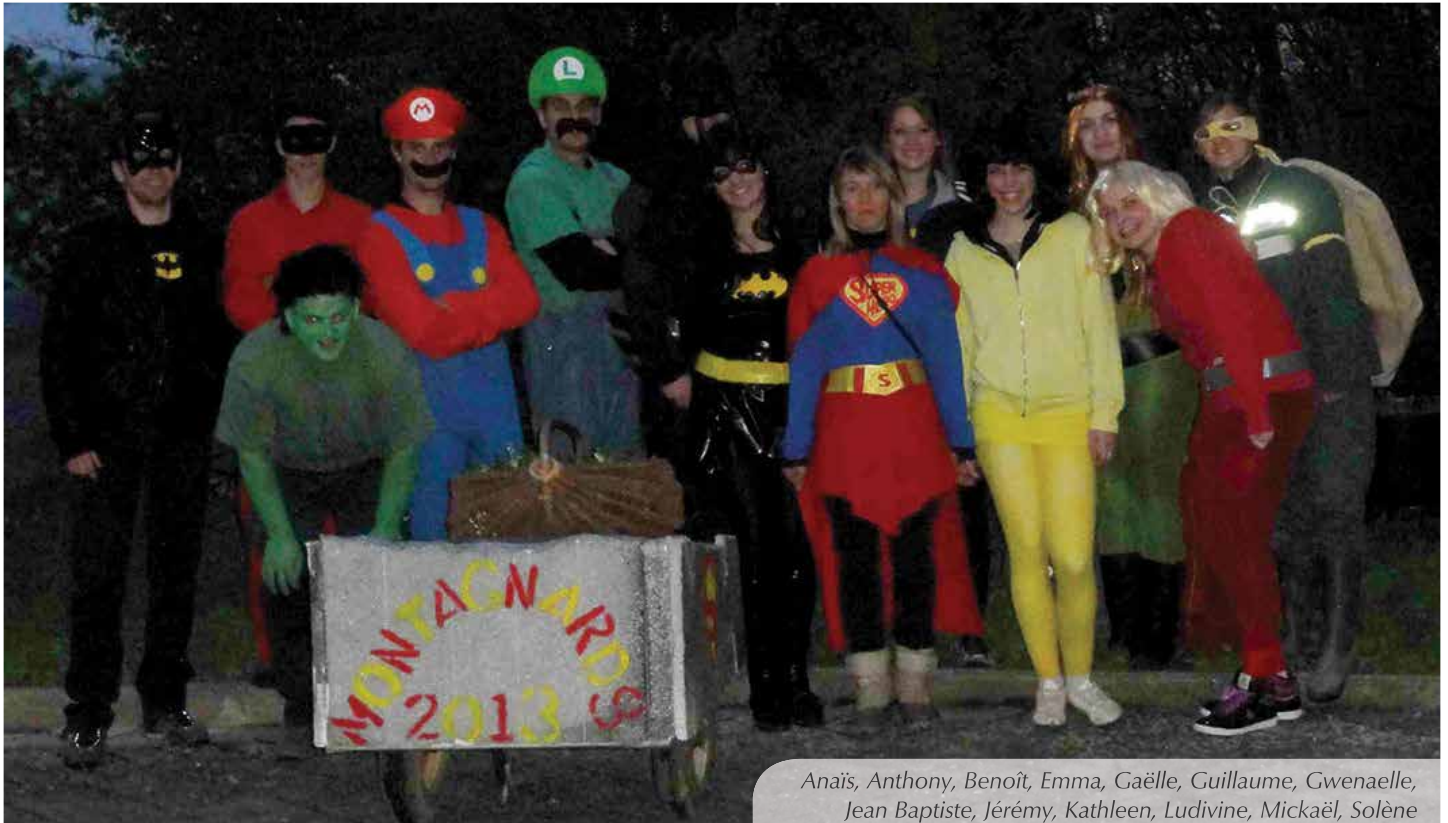
Line Mocellin le 19 juillet 2013
Suzanne Sauty-Méresse le 25 juillet 2013
Alice Morvan le 5 octobre 2013

Mariage

Magalie Guinard
et Hervé Baracand le 20 juillet 2013



Metropolis? Gotam? Non, juste Montagne!!



Anaïs, Anthony, Benoît, Emma, Gaëlle, Guillaume, Gwenaëlle, Jean Baptiste, Jérémy, Kathleen, Ludivine, Mickaël, Solène

Les super héros ayant veillé sur vous dans la nuit précédant le 1er Mai reviennent pour apporter leur touche magique au journal de la commune sur laquelle ils font régner l'ordre.

Nous vous souhaitons tout d'abord une bonne et heureuse année 2014 et nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Jamais à court d'idées quand il s'agit de s'amuser et de se déguiser nous avons cette année décidé de nous replonger dans notre enfance (et peut être la vôtre pourquoi pas ?) en revisitant nos super héros préférés. C'est ainsi que vous

avez pu vous voir remettre un brin de muguet par Hulk, Monsieur Indestructible et bien d'autres.

Comme chaque année, bien que déguisés (et parfois même un peu effrayant) nous avons été très bien reçu par les montagnards et nous tenions à vous remercier chaleureusement pour cet accueil.

Nous espérons que le muguet que nous vous avons offert vous a porté bonheur pour terminer l'année 2013. En 2014, nous ne manquerons

pas de vous offrir à nouveau en mai un petit brin de muguet donc laissez bien vos portes ouvertes le 30 avril au soir.



Super Vivianne



2013 | Montagne en images



vœux du maire et du conseil municipal

11 janvier



18 avril

fête de l'école



école : remise du livret Brassens

18 avril



21 avril

repas des aînés de la commune



repas des aînés de la commune

21 avril



1^{er} mai

les super héros en vadrouille



pendant la commémoration

8 mai



4 juillet

des dicos d'anglais pour les CM2



des dicos d'anglais pour les CM2

4 juillet



18 août

bal folk avec Cire tes souliers !



vogue, à la recherche de l'ombre

18 août



18 août

vogue : tiercé aux chèvres



pendant la commémoration

11 novembre



20 décembre

les étoiles du lendemain



les étoiles du lendemain

20 décembre



20 décembre

les fans des étoiles du lendemain



Agenda 2014

février

Samedi 15 février, choucroute organisée par le comité des fêtes à 20h à la salle des fêtes

mars

Samedi 22 mars, repas chevreuil cuit à la broche organisé par l'ACCA à 12h à la salle des fêtes.

Dimanche 23 mars, 1er tour des élections municipales, bureau de vote ouvert de 8 à 18h.

Dimanche 30 mars, 2nd tour des élections municipales, bureau de vote ouvert de 8 à 18h.

avril

Dimanche 13 avril repas du club de l'amitié, à 12h à la salle des fêtes.

Dimanche 27 avril repas offert aux aînés montagnards par le CCAS.

mai

Dimanche 18 mai, vide grenier organisé par le sou des écoles. Château de l'Arthaudière à Saint-Bonnet de Chavagne.

Dimanche 25 mai, élections européennes.

juillet

Vendredi 4 juillet, kermesse organisée par le sou des écoles, à Saint-Bonnet de Chavagne.

août

Samedi 23 et dimanche 24 août, vogue organisée par le comité des fêtes et l'ACCA.

décembre

Dimanche 7 décembre, matinée boudin organisée par le comité des fêtes. A la salle des fêtes.